

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 23 mai 2019

**Objet : proposition d'avenant N°5 au lot n°3 du marché
2016-003**

Dans le cadre de l'exécution du marché n° SMO 2016-003 lot 3, des retards dans la livraison des prises ont été constatés. Ces retards ont un impact direct sur la remise en affermage de ces prises. Pour le Titulaire, ces retards sont notamment imputables à la difficulté d'intégrer des ressources complémentaires.

Après en avoir discuté avec le Titulaire et compte tenu des difficultés énoncées précédemment, Eure Normandie Numérique accepte le planning de livraison des prises selon l'échéancier joint en annexe 1 du projet d'avenant.

Ce planning fixe des échéances mensuelles pour 2019 et semestrielles à ce jour pour 2020 et 2021. Le groupement titulaire s'engage à convertir les échéances semestrielles en échéances mensuelles, en début du quatrième trimestre 2019 pour 2020 et en début du quatrième trimestre 2020 pour 2021. Ce planning avec échéances mensuelles deviendra contractuel via un nouvel acte modificatif. En aucun cas une livraison de ZASRO ne devra sortir de sa prévision semestrielle.

Du fait de l'adhésion de la commune de Rueil-la-Gadelière à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, cette dernière ne dépend plus du SMO Eure Numérique depuis le 1er janvier 2018. Le périmètre d'action d'Eure Numérique se trouve ainsi réduit, il convient donc d'apporter les modifications qui en découlent en termes de prestations à effectuer.

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver la délibération suivante :

Réunion du 23 mai 2019

Objet : proposition d'avenant N°5 au lot n°3 du marché
2016-003

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Le bureau, réuni le 23 mai 2019, 3bis rue de Verdun à Evreux,
le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'avenant N°5 au lot n°3 du marché 2016-003
- D'autoriser le Président à signer l'avenant N°5 au lot n°3 du marché 2016-003 tel que présenté en annexe.

- Nombre de voix pour : 4

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 23 mai 2019

Pour extrait conforme

Le Président

Frédéric Duchesne



Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr